



Droit public
Droit immobilier

CDMF-AVOCATS
AFFAIRES PUBLIQUES

SANDRINE FIAT

Bâtonnière élue

FREDERIC PONCIN

SARAH TISSOT

Avocats associés

JULIE VINCENT

EMMA SANSIQUET

SOPHIE BENSMINE

SARAH BURLET

Avocats

LENA MATHON

MAXENCE ROCCARO

CECILIA BLUNDETTO

Juristes

ROMAIN RAMBAUD

Professeur agrégé des Universités

Consultant

CDMF-AVOCATS

DENIS DREYFUS

JEAN-LUC MEDINA

Anciens Bâtonniers

ROMAIN JAY

MOHAMED DJERBI

Avocats Associés

FREDERIC LETANG

VINCENT DELHOMME

ALEXIS BANDOSZ

REBECCA BRAZZOLOTTO

JULIETTE LINDRON

APOLLINE PAQUEZ

Avocats

MARIEN MASSON

SYLVIE DURAND

Juristes

Membres du GIE

«GROUPE-CDMF-AVOCATS»

HUBERT GAILLAT

Ancien Bâtonnier

JACQUES DAY

MICHEL DALMAS

Avocats fi



SYNDICAT DES
COPROPRIETAIRES DE LA
RESIDENCE DES GLIERES

Agence Immobilière CIS
IMMOBILIER

Envoi par mail

GRENOBLE, le 29 août 2025

N/Réf. : DIVERS 2025 - MAITRE FIAT
FP25002 – SF//BBO

Cher Monsieur,

Je me rapproche de vous faisant suite à votre courrier électronique ce de 28 août.

J'ai pris note de votre souhait de me voir analyser la régularité des mesures de sécurisation prises par la Commune de BOURG SAINT MAURICE et de déterminer les chances de succès d'un éventuel recours.

Je vous confirme que cette question rentre tout à fait dans mon champ de compétence.

Aussi, je vous propose l'accompagnement chiffré suivant :

- Analyse de la situation juridique applicable, rédaction d'une consultation détaillée et formalisation d'un recours gracieux éventuel : **entre 1800 à 2500 euros HT.**
- En cas de contestation de l'arrêté de sécurisation devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE, il y aura lieu de prévoir une dépense d'honoraires comprise **entre 3 500 à 5 000 € HT** et comprenant :

- La rédaction de la requête,
- L'analyse des écritures en réponse adverses,
- La rédaction d'un mémoire en réponse,
- La préparation de l'audience,
- L'audience de plaidoirie,
- Le compte-rendu afférent.

Je reste en tout état de cause attentive à vos instructions quant à l'ouverture de ce nouveau dossier et à votre disposition naturellement pour échanger plus avant.

Je vous précise qu'il me sera également nécessaire de disposer de l'ensemble des pièces en votre possession ce rapportant à ce sinistre, afin que je puisse avoir une connaissance la plus complète possible des enjeux et des décisions qui auraient pu déjà avoir été prises, ce tant par vous-même que par la Commune de BOURG SAINT MAURICE le cas échéant.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Sandrine FIAT
Avocat Associé
Bâtonnière élue